

GUIDE DES ÉTUDES 2013-2014

MASTER 2

Mention :

**Sciences et Techniques des
Activités Physiques et Sportives**

Spécialité:

**Entraînement en Sport de Haut Niveau et Ingénierie
de Formation**

Parcours :

Entraînement des Sportifs de Haut Niveau

Responsable Master : Serge ÉLOI

✉ eloi@u-pec.fr

Administration : Secrétariat Master, Corine KOJCHEN

✉ corine.kojchen@u-pec.fr – ☎ 01 45 17 44 76

Site web: <http://sess-staps.u-pec.fr>

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Objectif général

Le Master « Entraînement en sport de haut niveau et ingénierie de formation » a pour objectif de former des professionnels de l'intervention auprès des sportifs, des groupes sportifs ou auprès de sujets en quête de performance. Étant adossé à un laboratoire de recherche (REV-CIRCEFT, EA 4384 - <http://www.circeft.org>), ce master permet d'articuler recherche et formation au service des acteurs de la performance.

La formation universitaire et sportive proposée s'appuie ainsi sur les nouveautés scientifiques et les innovations en matière d'intervention et d'entraînement. L'accent est particulièrement mis sur les processus d'intervention relatifs à l'optimisation de la performance, associés à la connaissance des milieux sportifs et des problématiques rencontrées dans le cadre de l'intervention.

Le titulaire du Master « Entraînement en sport de haut niveau et ingénierie de formation » dispose ainsi d'une triple compétence, scientifique, professionnelle et sportive, lui permettant d'assurer la conception, le pilotage et l'expertise de programmes d'entraînement et l'amélioration de la performance sportive. Il exerce des fonctions de responsable stratégique et opérationnel dans des organisations, dont la vocation est l'optimisation de la performance dont il a en charge la responsabilité.

Compétences visées

- Participer au développement d'une politique sportive par la définition des orientations stratégiques et la fixation des objectifs.
- Maîtriser l'ingénierie de projet sportif dans toutes ses phases (initiation, diagnostic, conception, planification, mise en œuvre, adaptation, évaluation) et dans toutes ses composantes (technologiques, scientifiques, culturelles, réglementaires et juridiques, éthiques).
- Analyser dans leur contexte l'activité des compétiteurs, des intervenants et les pratiques motrices.
- Coordonner une équipe d'intervenants et de formateurs, et maîtriser les différentes dimensions du management d'une équipe pluridisciplinaire : préparation physique, préparation mentale, nutrition, encadrement médical, communication, gestion.
- Maîtriser les questions de santé de l'environnement du sportif : dopage, blessure...
- Développer l'adaptabilité aux situations pour faire face à l'imprédictibilité de la performance et gérer la complexité par une compétence à modéliser.
- Maîtriser les techniques de communication.
- Piloter un projet de recherche au service de l'optimisation de la performance.

Débouchés

- Staff technique dans les clubs sportifs, fédérations sportives, centres de formation
- Responsable sportif d'un centre de formation
- Encadrer une section universitaire de haut niveau, un pôle espoir, une section sportive en milieu scolaire
- Accéder aux concours vers les carrières de Cadre Technique d'Etat
- Former des entraîneurs et éducateurs
- Optimiser une reconversion professionnelle et promotion sociale
- Poursuivre en thèse...

La spécificité du Master 2 réside dans la mixité de ses communicants. Les interventions sont réalisées autant par les représentants du monde professionnel que par des universitaires experts dans leur domaine.

Collaborations avec des représentants du monde professionnel :

- Tech XV et l'IFER, Centre de Formation du Racing Métro 92, Cellule Recherche Rugby de la Direction Technique Nationale, l'association « Culture rugby de mouvement, témoignages »...
- Direction Technique Nationale de la Fédération Française de Volley-ball, Tours volley-ball et autres clubs d'élite, Syndicat des Entraîneurs et Éducateurs de Volley-ball (SEEVB).
- Fédération Française d'Escrime, pôle France INSEP sabre dame.
- Fédération Française des sports de glace.

Collaboration avec le monde universitaire et autres établissements

- INSEP.
- Intervenant de différentes universités françaises.
- Collaboration internationale avec des universités Européennes.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES

Conditions générales

Organisation des études

Chaque année d'études est découpée en un certain nombre d'Unités d'Enseignements (U.E) qui contiennent chacune des enseignements appelés Éléments Constitutifs d'une Unité d'Enseignements (ECUE). Ces ECUE permettent d'obtenir des crédits reconnus au sein de la communauté européenne, appelés European Credit Transfert System (ECTS). **Chaque semestre ne peut être validé qu'à la condition de recueillir 30 ECTS.**

Il existe au sein du Master 2 différents parcours :

- ❖ Le parcours général
- ❖ Le parcours rugby
- ❖ Le parcours volley-ball

Les emplois du temps prennent en compte les particularités de chacun des parcours. Il est donc possible que les enseignements soient organisés à certains moments et selon les intervenants en 3 sessions parallèles. Chaque étudiant doit dans ce cas, suivre les enseignements de son parcours ou ceux qui leur seront indiqués.

La particularité de l'organisation de **la deuxième année de Master (M2)** consiste en un **regroupement des enseignements sur sept semaines intensives d'octobre 2013 à juin 2014, et d'un stage en laboratoire ou stage professionnel.** Le reste du temps est donc dévolue au travail personnel.

Cette ordonnancement des enseignements permet à tous les participants, quelque soit leur statut (entraîneur, enseignant, étudiant sportifs de haut niveau, chômeur, etc..) de pouvoir suivre la formation en impactant le moins possible leurs obligations professionnelles. C'est la raison pour laquelle il n'y a pas de régime dérogatoire. **Tous les étudiants se trouvent donc dans l'obligation d'être présents à l'ensemble des cours.** Il n'y a pas de dispense d'assiduité. Les étudiants désireux de **faire leur M2 en deux ans** doivent donc le déclarer dès le 1^{er} séminaire au responsable de la formation, à la scolarité STAPS et à l'antenne financière dans le cas d'une inscription en formation continue. Les

unités d'enseignement seront alors réparties sur les deux années en concertation avec le responsable du diplôme afin d'établir un plan de formation adapté.

Les stages peuvent revêtir deux formes :

- Un stage professionnel dans les clubs ou pôles de la filière du sport de haut niveau.
- Un stage recherche en laboratoire, centré sur l'intervention dans le domaine du sport.

Ces stages se déroulent tout au long de l'année universitaire. Ils font l'objet de la rédaction d'un mémoire qui doit être soutenu devant un jury composé d'au moins deux personnes.

Contrôle de l'assiduité

La présence aux cours est obligatoire. Toute absence devra être justifiée par la présentation d'un certificat médical mentionnant l'impossibilité du déplacement. **Le contrôle de l'assiduité sera effectué pour chacun des cours.** Les étudiants ayant été absents se verront attribuer la note de zéro au contrôle terminal de l'UE concerné.

Règles de fonctionnement

Les intervenants du Master sont soit des universitaires, soit des professionnels impliqués dans le sport de haut niveau. Il n'est pas envisageable que nous sollicitons ces personnalités pour les faire intervenir dans une ambiance qui ne soit pas propice à leur contribution. Le rôle des étudiants consiste à être des auditeurs attentifs et des participants actifs lorsque le temps des questions est venu. Ces dispositions nécessitent d'adopter quelques règles élémentaires de travail.

- **La ponctualité est une règle intransgressible.**
- Il n'est pas possible de sortir d'un cours ou d'y rentrer à sa convenance. **Toute sortie d'un cours est définitive.**
- **Les téléphones portables sont interdits dans les salles de cours.** Ils doivent donc être coupés et placés dans un sac ou une poche (pas sur la table). Il n'est donc pas envisageable de « taper » des SMS en cours.
- La salle de cours n'est pas le bureau des étudiants. **Il n'est donc pas possible de consacrer le temps des cours à répondre à des mails, à « surfer » sur internet ou à participer de quelque façon que ce soit à des réseaux sociaux.**

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle terminal

Le contrôle des connaissances s'effectue sous la forme d'un contrôle terminal pour chacune des sept UE (chaque UE correspond à une semaine de cours). Ces évaluations peuvent prendre différentes formes : dossier, contrôle sur table, oraux, etc. **Les modalités concrètes de l'évaluation sont communiquées aux étudiants au début de chaque UE.** Une absence à une épreuve de contrôle ponctuel ou une évaluation rendue au-delà du temps imparti entraîne la note de zéro à l'épreuve considérée, quelque soit le motif invoqué. En cas d'absence aux deux sessions d'examen, l'étudiant est considéré comme défaillant. Au cours de ces contrôles, toute fraude (plagiat, copie, consultation de documents non autorisés, etc.) entraîne la convocation de l'étudiant à la commission de discipline de l'université, ainsi que le gel de ses notes jusqu'à ce que la commission se soit prononcée.

Stages ou enseignements particuliers

Les stages font l'objet d'une évaluation spécifique.

Un mémoire non rendu implique la défaillance à l'enseignement. L'assiduité au suivi du stage est soumise aux mêmes règles que les enseignements. Pour qu'un stage soit validé, l'étudiant doit

établir une convention de stage selon la réglementation en vigueur, la non obtention du certificat d'assiduité au stage conduit à la défaillance dans l'UE15.

Deuxième session

En cas de note inférieure à la moyenne dans un enseignement ou en cas de mention "défaillant", l'étudiant dispose d'une seconde session qui se déroule selon un calendrier qui sera communiqué en cours d'année.

Pour la deuxième session, l'étudiant choisit les UE (unités d'enseignement) non validées auxquelles il se représente et se voit attribuer la meilleure des deux notes obtenues (en 1^{re} ou 2^e session).

Précision : Toutes les UE se compensent entre elles à l'exception du mémoire. Pour le mémoire (UE15) la note minimale est de 10/20 pour valider le Master.

Toutes les UE non validées lors de la 1^{re} session peuvent l'être en 2^e session.

Pour résumer, il faut avoir 10/20 à l'ensemble des UE compensables entre elles et 10/20 au mémoire pour être admis.

Modalités de redoublement en M2

En M2, il n'y a pas de redoublement automatique. Le redoublement ne peut être autorisé que par le jury du master.

Élection des délégués.

Les étudiants du M2 doivent élire deux délégués et deux suppléants. Il s'agit d'un vote à bulletin secret. Les étudiants sont informés de ces élections à la rentrée pédagogique. Des réunions sont organisées régulièrement avec le responsable du diplôme. Elles peuvent être aussi demandées ponctuellement par les délégués.

MÉMOIRE ET SOUTENANCE DU MASTER 2

Mémoire

Les objectifs du mémoire

Le Mémoire du Master 2 « Entraînement en sport de haut niveau et ingénierie de formation » est l'aboutissement de l'engagement de l'étudiant **dans une démarche de formation professionnelle par la recherche**. Il s'agit d'un document analytique de niveau troisième cycle dans lequel l'étudiant doit faire la preuve de **sa maîtrise des interfaces entre les théories et les pratiques professionnelles, de l'efficacité de son intervention en tant que chercheur ou en tant qu'entraîneur et de sa capacité à respecter des normes académiques de présentation**. Ce document synthétise l'ensemble des connaissances et expériences acquises au cours de l'année universitaire autour d'un thème ou d'un problème identifié dans les pratiques professionnelles, que ce soit lors d'entraînements ou de compétitions. Le thème choisi est le résultat d'une concertation entre l'étudiant et le directeur de mémoire.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Dates clés

1^{er} semestre :

- UE9 « **Construction du projet de performance ou de formation** » : du 07 au 11 octobre 2013.
- UE10 « **Contexte du sport de haut niveau** » : du 18 au 22 novembre 2013 (dates à confirmer).
- UE11 « **Méthodes et outils d'analyse de l'activité et des actions des acteurs en situation** » : du 6 au 10 janvier 2014.
- UE12 « **Langages et outils spécifiques au service de l'intervenant** »

Pour les parcours volley-ball, rugby et général, « séminaire à l'étranger » : du 17 février 2014 au vendredi 22 février 2014 (durée et dates du séjour à confirmer).

2nd semestre :

- UE13 « **Ressources humaines dans le projet de performance** » : du 10 au 14 mars 2014.
- UE14 « **Approfondissement des compétences en intervention** » : du 14 au 18 avril 2013.
- UE15 « **Conduite et régulation de projet** » : Mémoire – Tout au long de l'année.

Calendrier du mémoire :

Présentation du projet de recherche et attribution des directeurs de recherche :

- Séminaire de l'UE9

1^{re} session

- Dépôts des mémoires : le lundi 26 mai 2014.
- Soutenance des mémoires : dates à déterminer.

2^e session

- Dépôt des mémoires : le vendredi 1^{er} septembre 2014.
- Soutenance des mémoires : du lundi 16 au mercredi 18 septembre 2013.

Dates de rattrapages des UE :

Rattrapage du Semestre 1 du M2 – session de juin :

- Dépôt des dossiers : le dimanche 2 juin 2014 minuit (par mail).

Rattrapage du Semestre 2 du M2 - session de septembre :

- Dépôt des dossiers : le lundi 1^{er} septembre 2014

